DPAM
DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DPAM B Defensive Strategy

(un compartiment de DPAM B SA, SICAV publique de droit belge)

géré par DPAM SA

Classe F - ISIN: BE6299350734

Objectifs et politique d'investissement

Objectif

- L'objectif du fonds est d'offrir aux investisseurs une plus-value à moyen terme en investissant dans des titres de créance d'émetteurs du monde entier. Il s'agit d'un fonds géré activement. Aucun benchmark n'est utilisé dans la gestion du fonds. Des informations quantitatives provenant d'un marché plus large peuvent être utilisées pour la gestion des risques et l'évaluation par le gestionnaire.

  Le fonds n'a pas pour objectif l'investissement durable mais promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique d'investissement

- Le fonds investit principalement (sans aucune restriction sectorielle ou géographique quelconque) dans des fonds d'investissement d'obligations (OPCVM et/ou autres OPC) et accessoirement dans d'autres fonds d'investissement (OPCVM et/ou autres OPC). Le fonds peut également investir directement en actions, obligations ou autres titres de créances (à concurrence de max. 20% de son actif net). Le fonds vise à limiter ses investissements (directs ou indirects) en actions ou autres titres de capital à environ 30% de ses actifs nets. Le fonds investit au moins 75% de ses actifs nets dans (i) des fonds qui promeuvent, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales et/ou ont un objectif d'investissement durable au sens du Règlement 2019/2088 (investissements indirects) et/ou (ii) des titres satisfaisant aux caractéristiques environnementales et sociales dont il fait la promotion (investissements directs). Pour ces derniers et les fonds sous-jacents de DPAM, le fonds applique des restrictions d'investissement contraignantes en terme d'exposition des sociétés à certaines activités et comportements (conformité du portefeuille avec certaines normes mondiales en ce compris les principes du Pacte Mondial des Nations Unies, exclusion des valeurs dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation et la détention de mines antipersonnel, etc …). Vous trouverez plus d'informations sur le site www.dpamfunds.com.
- Le gestionnaire du fonds utilisera des fonds de DPAM et des fonds de tiers dont la sélection est basée sur une analyse qualitative qui se concentre sur cinq points : philosophie et processus d'investissement, performance, risques, transparence et coûts. Cette sélection tient compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Souscription/Remboursement

- Toute demande de souscription/remboursement de parts peut être introduite chaque jour ouvrable avant 12h00 (heure belge) auprès de Banque Degroof Petercam SA.

Types de Parts

- Parts de capitalisation émises sous forme d'actions ne donnant pas droit à un dividende. Tous les revenus que le fonds perçoit sont réinvestis.

Produits dérivés

- Le fonds peut, de manière facultative, utiliser des produits dérivés (tels que des options et/ou des contrats à terme ('futures' et/ou 'forwards')), et ce tant dans un but de réalisation des objectifs d'investissement que dans un but de couverture des risques (couverture ou exposition du/au risque lié à certains marchés).

Horizon d'investissement

- Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 ans de leur investissement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- Tout investissement étant par nature risqué, son rendement (performance) est aléatoire. Le profil de risque et de rendement de votre investissement est reflété par un indicateur synthétique qui classe le fonds sur une échelle risque/rendement allant du niveau le plus faible (1) au niveau le plus élevé (7).
- *Ce niveau de risque/rendement est calculé sur base des variations de valeur du portefeuille (volatilité) enregistrées au cours des 5 dernières années (ou sur base de simulations produites en fonction d'un indice de référence approprié si le fonds ou la classe existe depuis moins de 5 ans). Il donne une indication du rendement que ce fonds peut générer et du risque auquel votre capital est exposé mais ne signifie pas que le profil de risque/rendement actuellement affiché demeurera inchangé.*
- *Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.*
- *Le niveau risque/rendement le plus bas (niveau 1) ne signifie pas que l'investissement est sans risque.*
- Le profil de risque/rendement ci-affiché s'explique essentiellement par la présence de parts de fonds de fonds d'obligations dans le portefeuille.
- *Le capital investi dans ce fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection particulière. Vous pouvez donc perdre tout ou partie du capital investi dans ce fonds.*

Certains risques ne sont pas (ou ne sont pas adéquatement) reflétés dans le profil de risque et de rendement affiché. Parmi ces risques, les risques suivants pourraient avoir une incidence importante sur le profil de risque et de rendement du fonds:

- Risque de crédit : le risque qui serait susceptible de découler de la dégradation de la solvabilité d'un émetteur d'obligations ou de titres de créance et donc de réduire la valeur des investissements. Le fonds peut être exposé à des titres à revenu fixe, principalement par le biais d'investissements dans d'autres fonds.
- Risque de liquidité : le fonds peut potentiellement être exposé à des émetteurs issus du secteur de l'immobilier et/ou à petites capitalisations et/ou à des obligations d'entreprises. La liquidité de tels actifs peut diminuer pendant les périodes de tension sur les marchés. Ce risque peut également être associé aux fonds dans lesquels le fonds investit.
- Risque d'inflation : le risque qu'une hausse de l'inflation réduise les actifs du portefeuille. Le fonds peut être exposé, principalement par le biais d'investissements dans d'autres fonds, à des titres à revenu fixe sensibles au taux d'inflation.
- Risque en matière de durabilité : les aspects environnementaux et/ou sociaux ne font pas systématiquement partie intégrante du processus de sélection d'investissement du fonds. Par conséquent, le fonds peut être plus exposé aux entreprises qui ont un impact négatif sur la durabilité. Ce risque peut également être associé aux fonds dans lesquels le fonds investit.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds (en ce compris ses coûts de commercialisation et de distribution). Ces frais réduisent le rendement potentiel de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1.00%
Frais de sortie	Pas applicable.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.70%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas applicable.

- Les frais d'entrée communiqués sont des montants maximums. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez contacter votre distributeur ou votre conseiller habituel pour qu'il vous communique le montant effectif de ces frais.
- Le montant des frais courants communiqué est calculé sur base d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais annuels. Ce montant peut varier d'un trimestre à l'autre. Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le fonds lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds mais n'incluent ni (i) les frais supportés par le fonds lorsqu'il effectue des placements autres que souscriptions/ ventes de parts de fonds ni, le cas échéant, (ii) la commission de performance.
- Des frais spécifiques peuvent être mis à votre charge en cas de changement de compartiment.
- Pour de plus amples informations sur l'ensemble des frais et leur mode de calcul, veuillez consulter la section 'Commissions et frais' du prospectus.

Performances passées

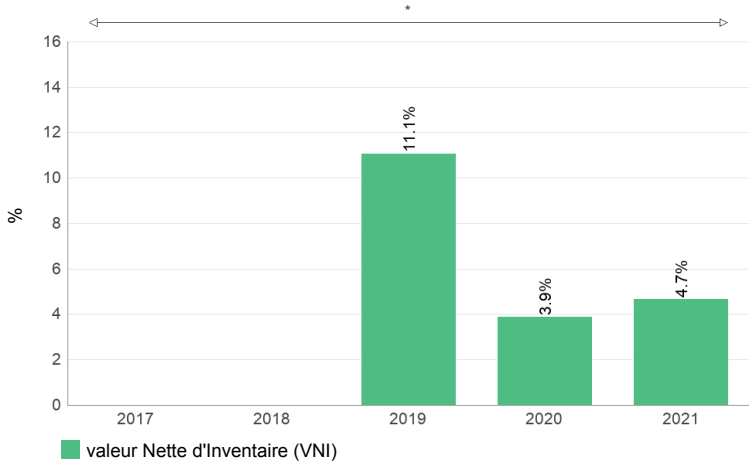

- Le diagramme ci-joint illustre les performances réalisées par cette classe au cours de la période y indiquée.
- Ces informations donnent une indication, mais ne constituent en aucun cas une garantie, quant aux performances futures.
- Ce compartiment et cette classe ont été créés en 2022.
- Ces performances sont calculées en EUR et tiennent compte de tous les frais et commissions mis à charge du compartiment (sans exclusion).

*: Ces performances sont celles du compartiment fusionné DPAM HORIZON B Defensive Strategy.

Informations pratiques

- Depositaire: Banque Degroof Petercam Luxembourg SA, succursale belge
- Ce fonds est un compartiment de la SICAV DPAM B SA (ci-après 'DPAM B' ou la 'SICAV'). DPAM B est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en Belgique (Etat membre d'origine de la SICAV), répondant aux exigences de la Directive 2009/65/CE et soumis au contrôle prudentiel de la FSMA.
- Une copie du prospectus et du/des dernier(s) rapport(s) périodique(s) (rapport annuel et, le cas échéant, rapport semestriel subséquent) peut être obtenue, sans frais, sur simple demande adressée au siège social (ou, le cas échéant, auprès du service financier) de la SICAV. Ces documents (établis en français, néerlandais et anglais) ainsi que de plus amples informations sur ce produit sont par ailleurs disponibles sur le site: www.dpamfunds.com (not. onglets 'Documentations' et 'Informations légales').
- La valeur de vos parts est publiée sur le site www.dpamfunds.com (onglet 'Valeur nette d'inventaire') et sur le site www.beama.be.
- La législation fiscale belge peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- *La responsabilité de la SICAV ne peut être engagée sur base d'informations contenues dans ce document que si ces informations s'avèrent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus. Il vous est conseillé de lire ce document ainsi que le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV pour pouvoir décider d'investir en connaissance de cause.*
- Les parts détenues dans ce compartiment peuvent être échangées contre des parts d'un autre compartiment de DPAM B, et ce conformément aux modalités prévues dans le prospectus (succinctement reprises dans la sous-rubrique 'Souscription / Remboursement' au recto du présent document).
- Conformément aux dispositions légales applicables, le patrimoine du compartiment est distinct du patrimoine des autres compartiments de la SICAV, ce qui implique notamment que les droits des investisseurs et autres créanciers de ce compartiment sont limités aux actifs de celui-ci.
- Pour savoir si d'autres classes de parts de ce fonds sont commercialisées dans votre juridiction et pour de plus amples informations sur ce produit (risques, charges fiscales ou autre), vous pouvez consulter le prospectus ou le site web susmentionné. Pour plus de précisions sur les termes employés dans ce document, veuillez vous référer au lexique disponible sur le site www.dpamfunds.com (onglet 'Lexique des classes d'actions').
- Les détails de la Politique de Rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération sont accessibles via le site https://www.dpamfunds.com/files/live/sites/degroofpetercam/files/guide/regulatory_disclosures/FR/FR%20Remuneration%20policy.pdf. Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande adressée à DPAM SA, Rue Guimard 18, 1040 Bruxelles ou à l'adresse e-mail suivante : DPAM@degroofpetercam.com